



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :

Qu'une séance extraordinaire de la Ville aura lieu le **mardi 23 janvier 2024 à 19 h** à la salle Cercle de la Gaieté du centre sportif et culturel de la vallée de la Rouge (CSCVR), situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Cette séance extraordinaire du conseil sera tenue publiquement. Cette séance sera enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville.

Les personnes présentes aux séances devront accepter qu'elles soient filmées et que la vidéo soit diffusée sur notre site Web.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 22^e JOUR DE JANVIER 2024

La greffière

Catherine Denis-Sarrazin